

Avis d'Appel d'offres (AAO)

REPUBLIQUE D'HAÏTI

URBAYITI : EAU ET ASSAINISSEMENT

2019/SPE/0004000130

T-AON-No 02-03/24

PROGRAMME URBAYITI: TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SAEP) DU CENTRE-VILLE DE LA VILLE DES CAYES

1. Le Gouvernement de la République d'Haïti a reçu une subvention provenant de l'Union Européenne Délégue à travers de l'Agence Espagnole de Coopération International pour le Développement (AECID) pour financer le coût du Programme : «URBAYITI : EAU ET ASSAISSEMENT» et a l'intention d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer des paiements au titre du Contrat T-AON-No. 01-03/24 « **PROGRAMME URBAYITI: TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SAEP) DU CENTRE-VILLE DE LA VILLE DES CAYES** ».

2. La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) Organisme Autonome placé sous la tutelle du Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) sollicite maintenant des offres fermées de la part des soumissionnaires répondant aux qualifications requises pour les travaux suivants:

- Le Dossier Bon pour exécution des travaux.
- L'implantation et le piquetage des ouvrages ainsi comme les bases de jalonnement;
- Élaboration et mise en place du Plan de Surveillance Environnemental et Social (PSES) ;
- Elaboration et Mise en place du Plan de Sécurité et Sante au chantier (P.S.S) ;
- Elaboration et mise en place du Plan d'Assurance de la Qualité
- L'installation des vannes à passage direct dans les lignes de distribution et transmission, et construction des regards pour leur protection ;
- Installation des vannes et regards et installation d'éléments spéciaux du réseau de distribution : vannes d'isolement pour la sectorisation du réseau, compteurs, ventouses et vidanges, brises, charges et autres ;
- Installation des nouvelles lignes de transmission et distribution.
- Relevés détaillés pour les ouvrages à caractère linéaire.
- Exécution des branchements installés.

- Installation de poteaux d'incendie
- La protection des conduits existants et nouveaux conforme aux indications des plans
- La remise en état des voiries après chaque intervention, incluant la démolition et réfection de plus de chaussées en adoquin, béton et asphalte
- Effectuer des essais de pression dans chaque segment des nouvelles lignes installés.
- Mise en service.
- Le dossier de récolement y compris les notices techniques d'utilisation et d'entretien des équipements.
- Remise des plans de recollement qui doivent respecter les plans et devis du présent marché ;

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les Politiques de la Banque interaméricaine de développement (BID) pour la passation de marchés portant sur des travaux et fournitures adoptées par l'AECID et ouvert à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)* et prendre connaissance **du Dossier d'Appel d'Offres** ou **retirer le dossier d'Appel d'Offres** à l'adresse suivante :

Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) No. 11, Rue Borno, Pétion-Ville, Haïtide 9 h à 3 h 30 PM.

Adresse email : passation.marches@dinepa.gouv.ht medina.remy@dinepa.gouv.ht
jeanronald.michel@dinepa.gouv.ht

5. Les exigences en matière de qualifications comprennent *des conditions d'ordre technique, financier, légal et autres qui sont présentées dans le Document d'Appel d'Offres*.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent récupérer gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet en *français* en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. La procédure de récupération sera une lettre écrite émise à l'attention du Directeur Général de la **Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)**. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré à l'adresse sous indiquée par un Représentant de la firme. *La DINEPA n'endossera pas la responsabilité pour les dossiers perdus ou livrés tardivement.*

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le vendredi 07 juin 2024 à 11 h 00 AM**. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes physiquement devant les représentants des soumissionnaires qui auront décidé d'être présents en personne **le vendredi 07 juin 2024 à 11h 30 AM**.

8. Toutes les offres *doivent* être accompagnées d'une Déclaration de validité de l'offre conforme à la Déclaration type figurant à la Section X du Document d'Appel d'Offres. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)

No. 4, Angle Rue Métellus et Route Ibo Lélé

Pétion-Ville, Haïti

Guito EDOUARD
Directeur Général